



TREPLIN JEUNE AUTEUR

- **Article 1. Conditions de participation**

Ce concours est organisé par l'association arc'Image dans le cadre du Festival Photographique Biennal de Saint-Benoît. Il est réservé aux jeunes ayant moins de 21 ans au 8 octobre 2021, date du début du festival.

- **Article 2. Le thème**

Le thème du concours est le même que celui du festival : « **Mondes fragiles** »

- **Article 3. Le format**

Le format et la présentation des photographies sont libres mais les auteurs doivent présenter une série cohérente de 3 photos. Chaque photographie devra être clairement identifiée au dos (Nom, prénom, adresse...) et son numéro d'ordre dans la série précisé.

- **Article 4. Envoi**

Le dossier, constitué des photos et de la fiche de participation téléchargeable sur : <https://www.arcimage.fr/>, doit être envoyé (joindre l'affranchissement nécessaire pour le retour) ou déposé à la mairie au plus tard le 24 septembre 2021. Tout envoi hors délai ne sera pas considéré.

Le dossier sera envoyé ou déposé à :

**Tremplin Jeune Auteur,
arc'Image
Mairie
11, rue Paul Gauvin
86280 Saint-Benoît**

- **Article 5. Retour**

Les dossiers non-primés seront restitués à leurs auteurs dès la fin du festival.

- **Article 6. Sélection**

La sélection des séries primées sera réalisée par un jury de photographes.

Les séries primées seront exposées lors du Festival Photographique Biennal de Saint-Benoît. Ils pourront également faire l'objet d'une promotion ultérieure, sous l'égide de l'association arc'Image. Ainsi, les auteurs s'engagent à laisser les séries primées à disposition des organisateurs jusqu'à la fin de l'année 2021.

- **Article 7.** En cas d'annulation du festival pour cause sanitaire, le concours sera jugé en huis clos par un comité constitué à cet effet.

Contacts :

Tél. : 05 49 45 18 36 / 06 70 70 60 57

E-mail : info@arcimage.fr / duret.j@orange.fr / harris.john@free.fr
